

Commission de sécurité du 19 mars 2025
18h00 – Salon d'honneur

Présents : Didier HOUOT, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Yannick PIQUEE, Emmanuelle AUBERT, Philippe CUNY, Jean-François MESDAF, Jean-Michel PHILIPPE, Willy LANGLOIS.

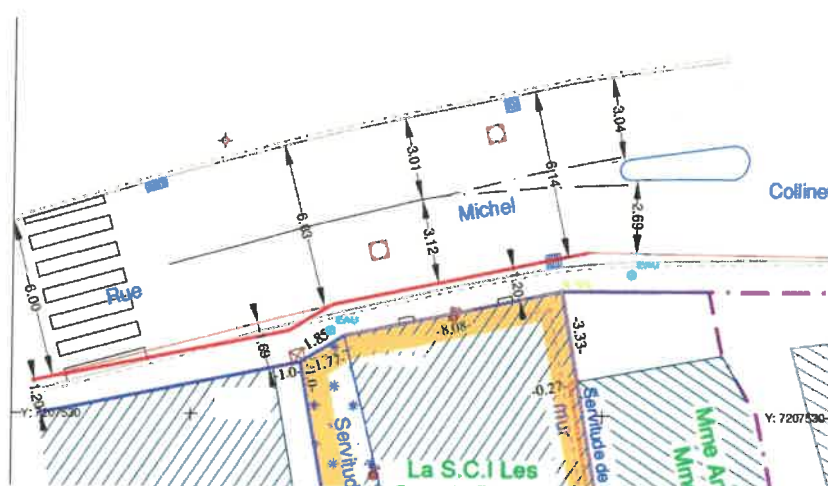
Excusés : Marie-Agnès Grosjean (procuration à Cédric Pierrel).

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

1°) Demande d'élargissement du trottoir rue Michel Collinet :

L'atelier gehin a fait une demande à la commune pour augmenter la largeur du trottoir devant son nouveau commerce afin d'améliorer l'accessibilité à son commerce en empiétant sur la route départementale d'environ 40cm.

La Commune est en attente de l'avis du département.



La commission de sécurité émet à l'unanimité un avis réservé sur cette demande compte tenu de la largeur déjà restreinte de la route et des conséquences néfastes sur la circulation automobile. Un accès au commerce *via* la façade Est du bâtiment sera proposée au demandeur. 2 barrières seront installées devant l'accès actuel pour protéger les piétons.

2°) Déplacement du passage piéton aux abords du carrefour rue Michel Collinet ruelle du Réal Banal :

A plusieurs reprises le conseil d'école a sollicité la mairie pour déplacer le passage piéton rue michel collinet d'une dizaine de mètres en direction de la rue René Demangeon pour permettre les déplacements d'élèves depuis la ruelle du réal banal pour rejoindre la ruelle des viaux de façon plus sécurisée. Ce qui fut par ailleurs le cas par le passé.

Par ailleurs le projet d'amélioration des voies cyclables à venir au printemps permettra la réalisation des travaux nécessaires.

Un possible feu tricolore sera également étudié en ce lieu.

La commission de sécurité émet à l'unanimité un avis favorable à cette demande.

3°) Gestion de la traversée de route aux écoles Rue René Demangeon :

La problématique de sécurité en ce lieu est à nouveau étudiée par la commission du fait des risques pesant sur l'agent affecté à cette tâche. Il semble que le conseil départemental soit favorable, pour ce type de lieu, à l'implantation de feux tricolores avec bouton poussoir. Il est donc proposé d'étudier ce sujet en termes technique et financier.

La commission de sécurité y émet un avis favorable à l'exception de Michaël ROHR pour le bouton poussoir.

4°) Circulation en double sens quai du bouchot :

Suite aux travaux des ponts rue Jacquemin et passage des promenades, les camions ne peuvent plus virer vers le chemin du charmois depuis la rue Albert Jacquemin (carrefour de la fontaine).

Le projet est donc de laisser le quai du canal en double sens avec alternat et stationnement laissé côté Bouchot. Cela impliquerait une perte limitée de 5 places de stationnement seulement pour permettre la giration aux extrémités de cette rue.



Le stationnement devant le 12 rue Albert Jacquemin sera limité à 2 places sur chaussée afin de garantir l'accessibilité du trottoir. Le stationnement resterait totalement interdit de 7h à 9h pour permettre les livraisons. La commission de sécurité y émet un avis favorable à l'unanimité.

5°) Questions diverses :

- Demande relative à la sortie de la RD243 : un aménagement sera étudié et proposé en commission pour répondre à une sollicitation d'une administrée.
- Rue du Docteur Pierre Grosjean : quelques stationnements seront créés pour éviter des stationnements sauvages dans cette rue pour répondre à une sollicitation d'une administrée.
- Lotissement : la rambarde en surplomb du lot n°27 sera prolongée au printemps 2025.
- Travaux du cinéma : la réception est prévue aux alentours du 7 avril, la commission de sécurité aux environs du 14 avril, et les travaux de voirie à proximité (parvis) s'engageront après Pâques.
- Piscine : le projet est en phase d'AVP par la communauté de communes, un alignement est à faire avec la Commune. Le terrain d'assiette, appartenant toujours à la commune, devra être cédé à l'euro symbolique à la communauté de communes.

Ce projet devra prendre en compte la proximité du projet maison de santé en cours d'étude et la circulation induite.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 19h05.

Vagney, le 24 mars 2025,

Le vice-président de la commission sécurité,

Cédric PIERREL,



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Cédric Pierrel.